



en Action

VOLUME 12 NUMÉRO 3 • MARS 1999

ASSEZ ! C'EST ASSEZ ! ÇA PRESSE D'AGIR !



Le Conseil fédéral a été l'occasion pour la Fédération de lancer sa campagne de mobilisation dans le cadre de la négociation. Le thème repose sur un axe de communication déterminé par l'une des revendications prioritaires des infirmières: le fardeau de tâche.

Le slogan a d'abord été conçu en s'inspirant d'un cri du coeur, qui vient d'ailleurs autant des infirmières que de la population : « Assez! C'est assez ! ». À cette première partie qui révèle un sentiment actuellement généralisé, l'expression « Ça presse d'agir ! » indique que les infirmières veulent voir : les employeurs agir pour améliorer la situation dans les centres, le gouvernement poser des gestes pour redresser le réseau, et donc la situation des infirmières, et la négociation se régler. Le concept visuel repose, quant à lui, sur l'expression « pressées comme des citrons », laquelle illustre bien la problématique actuelle du fardeau de tâche. C'est aussi le sens donné au visuel où tous les citrons ont été pressés et vidés de tout leur jus ! La couleur rouge du presse-citron met en évidence l'urgence de négocier et de rétablir la situation dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Finalement, afin de souligner à la fois l'effet de masse de la collectivité infirmière et sa solidarité, la signature inclut « les infirmières » accolées au logo.

Voilà donc le thème de la négociation des infirmières de la FIQ.

L'ACTION COMMENCE !

La présidente de la FIQ, Jennie Skene, a donné le coup d'envoi aux moyens d'action qu'entreprendront les infirmières à compter du 1^{er} avril prochain pour exiger du gouvernement une vraie négociation. Elle s'est adressée aux quelque 500 déléguées participant à la manifestation devant la Cité de la Santé de Laval en ces termes :

« ASSEZ !
C'EST ASSEZ !
ÇA PRESSE D'AGIR ! »

« Depuis deux ans, les infirmières crient à l'aide ; aujourd'hui, elles crient au secours ; demain, elles agiront. La situation actuelle est explosive et ce qui s'est passé dans les salles d'urgence risque maintenant de s'étendre à tout le réseau de la santé québécois.

Les heures supplémentaires obligatoires et les journées qui ne finissent plus nous épuisent. À la précarité d'emploi, à la disponibilité jour, soir, nuit, semaine et fin de semaine, aux fardeaux de tâche, aux équipes de base insuffisantes, nous disons ASSEZ ! C'EST ASSEZ !

Nous voulons une vraie négociation immédiatement ! Nous ne voulons pas d'une négociation décentralisée vers les établissements qui, en permettant des conditions de travail différentes, vont accroître le maraudage entre eux et les inégalités entre infirmières. ÇA PRESSE D'AGIR !

Nous voulons des conditions de travail qui permettent à l'ensemble des infirmières de dispenser des soins de qualité. Nous voulons des salaires à la mesure de nos responsabilités et nous disons non aux 5 % offerts par M. Léonard. Nous lui demandons de dénouer les cordons de la bourse. À partir d'aujourd'hui, l'action commence. ASSEZ ! C'EST ASSEZ ! ÇA PRESSE D'AGIR ! »

Rapport d'étape sur la négociation



En début de présentation du dossier négociation, la coresponsable politique du dossier, Chantal Boivin, a fait un rapport d'étape où elle a relaté les principaux événements survenus depuis le début de l'année.

Ainsi, le 27 janvier dernier, la présidente, Jennie Skene, et la vice-présidente responsable du dossier négociation,

Lina Bonamie, ont rencontré les représentants du Conseil du trésor. À ce moment-là, un dépôt d'offres normatives était imminent et le dépôt des offres salariales, quant à lui, devait être fait après le budget fédéral.

Entre-temps, le 2 février, le Comité patronal de négociation de la Santé et des Services sociaux (CPNSSS) convoquait le Comité de négociation de la FIIQ pour lui déposer ce qui devait être les offres normatives. Il s'agissait en fait d'un « fascicule d'intention » de 12 pages que l'on pourrait intituler, selon Mme Boivin, « La décentralisation sous

toutes ses formes » ! Cet affront a amené la présidente et la vice-présidente à faire plusieurs interventions médiatiques.

Trois rencontres entre le CPNSSS et le Comité de négociation de la FIIQ ont suivi et des explications ont été échangées de part et d'autre. Le Comité de négociation a fermement réitéré qu'un dépôt complet des offres normatives était nécessaire et urgent.

Puis, le 9 mars, le ministre Bernard Landry présentait son budget dans lequel un investissement de

1 milliard 747 millions \$ en santé était annoncé. Dès le lendemain, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, déposait les offres salariales du gouvernement: un maigre 5% sur 3 ans. Le 11 mars, la ministre Pauline Marois annonçait, la répartition qu'elle entendait faire des nouvelles sommes consacrées à la santé. Tous ces événements ont amené la Fédération à intervenir publiquement à plusieurs reprises.

Par ailleurs, les travaux du Groupe de travail sur la planification stratégique de la main d'oeuvre infirmière, mis sur pied à la suite de

l'ordonnance du Conseil des services essentiels, se sont poursuivis. Il en est de même pour le dossier de l'équité salariale.

La négociation doit maintenant véritablement s'amorcer. D'ailleurs, la partie patronale a convoqué le Comité de négociation pour le dépôt des textes de leurs offres normatives et ce, dès la semaine du 22 mars. Cette fois-ci, il est à espérer que la partie patronale emboîtera le pas rapidement.



NON

AUX OFFRES PATRONALES

C'est à l'unanimité que les déléguées du Conseil fédéral ont rejeté les offres tant normatives que salariales, déposées respectivement les 2 février et 10 mars derniers. Plusieurs déléguées ont qualifié les offres salariales, de 1 % pour 1999, 2 % pour 2000 et 2 % pour 2001, de tout à fait vexantes, inacceptables, irrespectueuses et nettement insuffisantes. En plus, ces offres ne tiennent aucunement compte des demandes des infirmières qui sont de l'ordre de 15 %.

Quant aux offres normatives, dont le dernier *FIIQ en Action* a fait largement état (vol. 12, no 2), elles n'ont d'autre objectif que la décentralisation des négociations au niveau local. Pour la délégation, cette orientation n'avantage que la partie patronale et ramènera les iniquités que les infirmières ont vécues il y a 30 ans dans leurs conditions de travail.

Les déléguées ont donc décidé de recommander aux assemblées générales locales le rejet des offres déposées par le gouvernement.



Précarité d'emploi et stabilisation des postes : **DES SOLUTIONS**



Le 11 mars dernier, les représentantes de la FIIQ ont rencontré la ministre de la santé et des services sociaux, Mme Pauline Marois, pour discuter des problèmes de planification de la main-d'oeuvre infirmière pour la période estivale. Lors de cette rencontre, demandée par la FIIQ, Mme Marois a clairement indiqué son intention de trouver des solutions à court et à moyen terme aux problèmes vécus par les infirmières.

À court terme, la Ministre a comme objectif d'avoir une main-d'oeuvre suffisante pour la période des vacances d'été. Elle évalue les besoins additionnels d'infirmières à 2 500. De ce nombre, 1 500 seraient recrutées parmi les finissantes des cégeps et des universités; les autres proviendraient d'un bassin d'infirmières diplômées en 1994, 1995 et 1996 qui ont quitté la profession. De plus, on compte 2 200 postes vacants à être comblés avant l'été. Rappelons, à ce chapitre, que le nombre d'heures travaillées par les salariées inscrites à la liste de disponibilité a connu un bond considérable en passant de 17,4% en 1996-97 à 31,8% en 1998-99. Pour réussir la mise en application de ce plan, la Ministre propose donc d'accélérer le

processus de dotation de ces postes et de le terminer le plus rapidement possible.

À moyen terme, la ministre de la santé et des services sociaux souhaite mettre en place un véritable processus de planification de la main d'oeuvre afin de créer des conditions de travail qui attireraient une relève. Elle veut donc agir sur la précarité, les équipes de base et l'organisation du travail.

Des solutions concrètes

Pour la FIIQ, il est urgent de régler les problèmes qui ne pourront que s'aggraver avec l'arrivée de l'été. Il est également impératif de solutionner ces problèmes sur une base autre que temporaire. En

ce sens, il faut combattre de façon concrète et permanente la précarité d'emploi et de stabiliser les postes afin de pouvoir attirer une nouvelle main-d'oeuvre infirmière.

Afin de solutionner les problèmes relatifs à la planification de la main-d'oeuvre, et ce, dans un cadre national, les déléguées ont mandaté le Comité de négociation pour enclencher les pourparlers dans le sens suivant:

- affichage immédiat des postes vacants;
- affichage immédiat de postes sur les unités de soins où des besoins sont comblés sur une base régulière;
- création d'une équipe volante minimale dans chaque établissement;

- affichage de postes à temps complet;
- accélération des processus de dotation;
- instauration d'un préhoraire de travail pour les salariées de la liste de disponibilité lorsque les besoins de remplacement sont prévisibles;
- formation d'un comité conjoint dans chaque établissement dans le but de revoir la suffisance du personnel dans les équipes de base.

Ces solutions seront déposées à la ministre Marois et présentées incessamment à la partie patronale.

C'est à suivre...

**Assez ! C'est assez !
Les infirmières
sont fatiguées !
15 % c'est pas de l'or !
Libérez le trésor !**

C'est en scandant ces slogans et bien d'autres que les 500 déléguées ont manifesté pendant le Conseil fédéral qui se tenait à Laval. Adressant leurs messages aux employeurs, elles ont ainsi choisi d'exprimer leur désaccord devant le plus gros établissement de l'île de Laval, soit la Cité de la Santé. Même une pluie torrentielle ne les a pas empêchées de faire de l'événement un succès.



En réponse aux offres actuelles les déléguées ont adopté un plan d'action. Leur première action a été celle de manifester devant l'employeur de Cité de la santé de Laval. Le plan compte ensuite des actions majeures que les déléguées considèrent essentielles pour exercer un rapport de force sur les employeurs et le gouvernement. En ce sens, un référendum sera tenu le 8 avril prochain où l'ensemble des infirmières seront appelées à se prononcer sur des actions que le Comité de négociation déclenche au moment jugé opportun. Ce référendum portera sur :

- **LE REJET DES OFFRES**

- **DES HEURES DE RÉCUPÉRATION**

- **DES JOURNÉES DE RÉCUPÉRATION**

- **UN VOTE DE GRÈVE GÉNÉRALE**

Par ailleurs, la délégation a voté « l'opération poisson d'avril » lors de laquelle les infirmières seront invitées à dis-

LES INFIRMIÈRES DE LA FIIQ SE MOBILISENT



tribuer des messages à leur directeur général, directrice de soins, directeur de ressources humaines, ou tout autre cadre. Cet événement soulignera clairement leur désaccord à l'égard de la décentralisation. Par ailleurs, dans la foulée des moyens d'action, les infirmières porteront « t-shirt » et jeans au travail. De plus, elles occuperont, toujours au moment jugé opportun, les bureaux de la ministre Pauline Marois et du vice-premier ministre, Bernard Landry.

Référendum le 8 avril

Lors du référendum, un vote fortement positif des infirmières en faveur des moyens d'actions, permettra d'indiquer au Conseil du trésor que ses offres salariales sont nettement insuffisantes et, aux employeurs, que leurs offres normatives ne tiennent absolument pas compte du vécu des infirmières.

Le message doit être clair pour :

- le Conseil du trésor qui refuse de reconnaître l'apport inestimable des infirmières aux soins et aux services de santé ;
- les employeurs qui gèrent à la petite semaine sans aucune planification ;
- la ministre de la Santé et des Services sociaux qui doit aller au-delà des discours et réparer les dommages faits au réseau par des années de coupures et de compression.

La participation massive des infirmières au référendum et un résultat très majoritaire en faveur des actions lanceront un message clair au gouvernement et à la partie patronale. Assez! C'est assez! Ça presse d'agir !

8 avril 1999
Journée référendaire pour les infirmières

Le 8 avril prochain se tiendra dans tous les établissements affiliés à la FIIQ une journée référendaire où les infirmières se prononceront sur les offres patronales et sur différents moyens d'action. Voici un exemple du bulletin de vote:



BULLETIN DE VOTE

Je rejette les offres normatives et salariales déposées par la partie patronale les 2 février et 10 mars 1999

POUR CONTRE

Je mandate mon syndicat pour déclencher au moment jugé opportun par le Comité de négociation:

- des heures de récupération à être tenues une heure à la fois

POUR CONTRE

- des journées de récupération à être tenues une journée à la fois

POUR CONTRE

- une grève générale

POUR CONTRE

Veillez cocher (✓ ou x) la case appropriée



FIIQ EN ACTION

VOLUME 12, NUMÉRO 3 • MARS 1999

Ce journal est publié par le service Communication-Information.

Publié après chaque instance de la FIIQ, ce journal a un tirage de 22 000 exemplaires.

Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention «Reproduit de la publication FIIQ en Action». ISSN 0838-4207